Image not found or type unknown

Réclamer absence de remboursement acte médical

Par **vaujany**, le **07/06/2017** à **13:30**

Bonjour,

je viens de me rendre compte en vérifiant mon compte bancaire que je n'ai toujours pas été remboursé par la CPAM d'une consultation généraliste effectuée il y a 3 semaines chez un praticien prenant la carte vitale.
Habituellement les consultations sont remboursées dans un délai de 4 à 5 jours.
Je suis allé consulter mon espace personnel sur le site www.ameli et aucune trace de cette consultation non plus.

j'ai l'impression qu'il y a eu un incident de teletransmission.
A qui réclamer à mon médecin ou directement à la CPAM en indiquant le jour de la consultation et le nom du praticien ?
Est-ce qu'ils ont un journal des télétransmissions pour savoir si cette consultation ne leur ait pas parvenu ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés